

**REUNION DES INSTANCES FRANCOPHONES DE  
REGULATION DE LA COMMUNICATION**

**DISCOURS D'OUVERTURE DU MINISTRE DE LA  
CULTURE, DU TOURISME ET DE LA COMMUNICATION**

*Ouagadougou, le 1<sup>er</sup> juillet 2007*

Je me réjouis du choix porté sur mon pays pour abriter cette importante réunion des instances francophones de régulation de la communication qui discuteront des modalités de mise en œuvre du réseau francophone des régulateurs des médias.

La liberté de communication en tant qu'émanation de la liberté d'expression est une liberté fondamentale du citoyen. Et les instances de régulation, surtout celles de nos démocraties en construction, sont chargées d'organiser et de garantir, conformément aux lois, l'expression des différents courants d'idées et d'opinions. Dans cet exercice et face à une mondialisation plus exigeante, de nombreux défis s'imposent aux organes de régulation de la communication, qui nécessitent que l'on dépasse le cadre étroit de nos Etats pris individuellement.

**Distingués invités ;  
Mesdames et messieurs ;**

Comme vous le savez, la Francophonie constitue un cadre idéal où les pays membres ont déjà en partage la langue française et des valeurs universelles reconnues qu'ils voudraient utiliser au service de la paix, de la coopération, de la solidarité et du développement de la démocratie. Ainsi que l'indique si bien le préambule de la Charte de la Francophonie : **« La langue française (je cite), constitue aujourd'hui un précieux héritage commun qui fonde le socle de la Francophonie, ensemble, pluriel et divers. Elle est aussi un moyen d'accès à la modernité, un outil de communication, de réflexion et de création qui favorise l'échange d'expérience »**, (fin de citation).

C'est pourquoi, le projet de création du réseau francophone des régulateurs des médias (REFRAMED), qui permettra la mise en commun de nos forces et de nos riches expériences, est une heureuse initiative qui vient à point nommé. Aussi, permettez-moi de saluer l'Organisation internationale de la Francophonie à travers la Délégation à la Paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme qui est disposée à accompagner les efforts des instances de régulation dans la création du Réseau et dans la réalisation de leurs objectifs.

**Mesdames et messieurs les Présidents,**

Qu'elles soient nées dans le cadre des organes de transition sur la base d'une disposition constitutionnelle ou qu'elles l'aient été à l'intérieur de l'ordre républicain avec une implication législative ou réglementaire, les instances de régulation ont des missions et des attributions similaires.

Une quinzaine d'années après la mise en œuvre de ces instances, la nécessité de promouvoir la coopération entre elles et de renforcer leurs capacités s'impose. Il est indéniable que durant ces dernières années, des avancées significatives en matière de liberté d'expression ont été constatées dans nos différents pays.

De nouveaux enjeux sont apparus avec l'avancée vertigineuse des Technologies de l'information et de la communication et des questions d'actualité comme la convergence et la régulation d'Internet, pour ne citer que ces deux exemples.

Je vous adresse mes encouragements dans votre détermination à trouver les voies et moyens idoines pour jouer efficacement votre rôle dans le dispositif institutionnel de nos pays.

Permettez-moi de féliciter une fois de plus les initiateurs de cette rencontre mais aussi les partenaires et les différents présidents des instances de régulation qui ont tenu à nous honorer de leur présence.

Je suis également persuadé que cette rencontre restera dans les mémoires, comme une étape décisive dans la ferme résolution des instances francophones d'asseoir une culture authentique de la régulation de la communication, et de la consolidation des bases d'une démocratie véritable, fondée sur une presse plurielle, au service d'un développement harmonieux, garant de la paix sociale.

Je voudrais vous assurer du soutien du gouvernement burkinabè à cette initiative.

Je déclare ouverte la première réunion consultative des instances francophones de régulation de la communication.

Je vous remercie !